

RAPPORT ANNUEL

SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA COMMISSION NATIONALE DE CONTROLE ET DE GESTION DES ARMES LEGERES ET DE PETIT CALIBRE ET DE REDUCTION DE LA VIOLENCE ARMEE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

2024

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
Commission Nationale de Contrôle des Armes Légères et de Petit Calibre et de Réduction de la Violence Armée
CNC-ALPC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, SÉCURITÉ, DÉCENTRALISATION ET AFFAIRE COUTUMIÈRE

CNC-ALPC DECEMBRE 2024



Avant propos

Les efforts de reconstruction entrepris par le gouvernement de la République Démocratique du Congo sont toujours mis en péril par la prolifération d'armes légères et de petit calibre. La fabrication, la détention, le trafic et le commerce illégal des ALPC engendrent des délits et des atteintes aux droits humains ainsi qu'aux conflits ethniques. Cela contribue également à une situation d'insécurité générale qui entrave fortement les éléments du développement.

C'est ainsi que le gouvenement avait mis sur pied depuis 2008 un organe spécifique, La Commission Nationale de Contrôle des Armes Légères et de Petit Calibre et de Réduction de la Violence Armée, CNC-ALPC en sigle, organe dont il a plu aux plus hautes autorités de nous confier le Secrétariat Permanent.
A ce titre, dans le cadre des missions qui nous sont dévolues, nous sommes appelés à concevoir, coordonner et faire le suivie de toute la politique nationale sur la lutte contre la prolifération des armes dites légères et de petit calibre jusqu'à son éradication en RD Congo.

Ainsi, le présent rapport donne un aperçu général des activités menées durant l'année 2024 par la CNC-ALPC, et fait également une projection sur celles qui doivent être entreprises durant l'exercice 2025.

Il comporte donc, deux articulations majeures ;
La première concerne les activités menées durant l'année qui vient de s'achever. Pour ce faire, après avoir rappelé le contexte dans lequel s'inscrivent les missions de la CNC-ALPC, le rapport commence par faire une brève analyse de la manière dont se présente la problématique de la prévention ainsi que de la lutte contre la prolifération des armes légères en République Démocratique du Congo. Par la suite, il fait part de l'approche rationnelle, ou mieux du cadre juridique mis en place en vue de faciliter les missions de la CNC-ALPC.

Et enfin, la deuxième, fort des leçons tirées des activités menées durant l'année qui s'est achèvée, se projette déjà sur l'année en cours voire même sur les années postérieures à l'exercice 2025 conformément à son plan d'action nationale.

Ce rapport, nous l'espérons démontre clairement le caractère multidimensionnel des missions menée par la CNC-ALPC, ainsi que la nécessité d'une coopération accrue, d'un échange d'informations entre différents acteurs impliqués.

BISIDI TSHILOMBO Landry


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
Commission Nationale de Contrôle des Armes
CNC-ALPC
Légères et de Petit Calibre et de Réduction de la Violence Armée
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, SÉCURITÉ, DÉCENTRALISATION ET AFFAIRE COUTUMIÈRE

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION ..... 8|Page

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION..... 9|Page

III. ACTIVITES REALISEES..... 11|Page

V. PERSPECTIVES..... 42|Page

VI. DIFFICULTES RENCONTREES..... 44|Page

VII. CONCLUSION ..... 45|Page

LES ANTENNES PROVINCIALES DE LA CNC-ALPC EN RDC

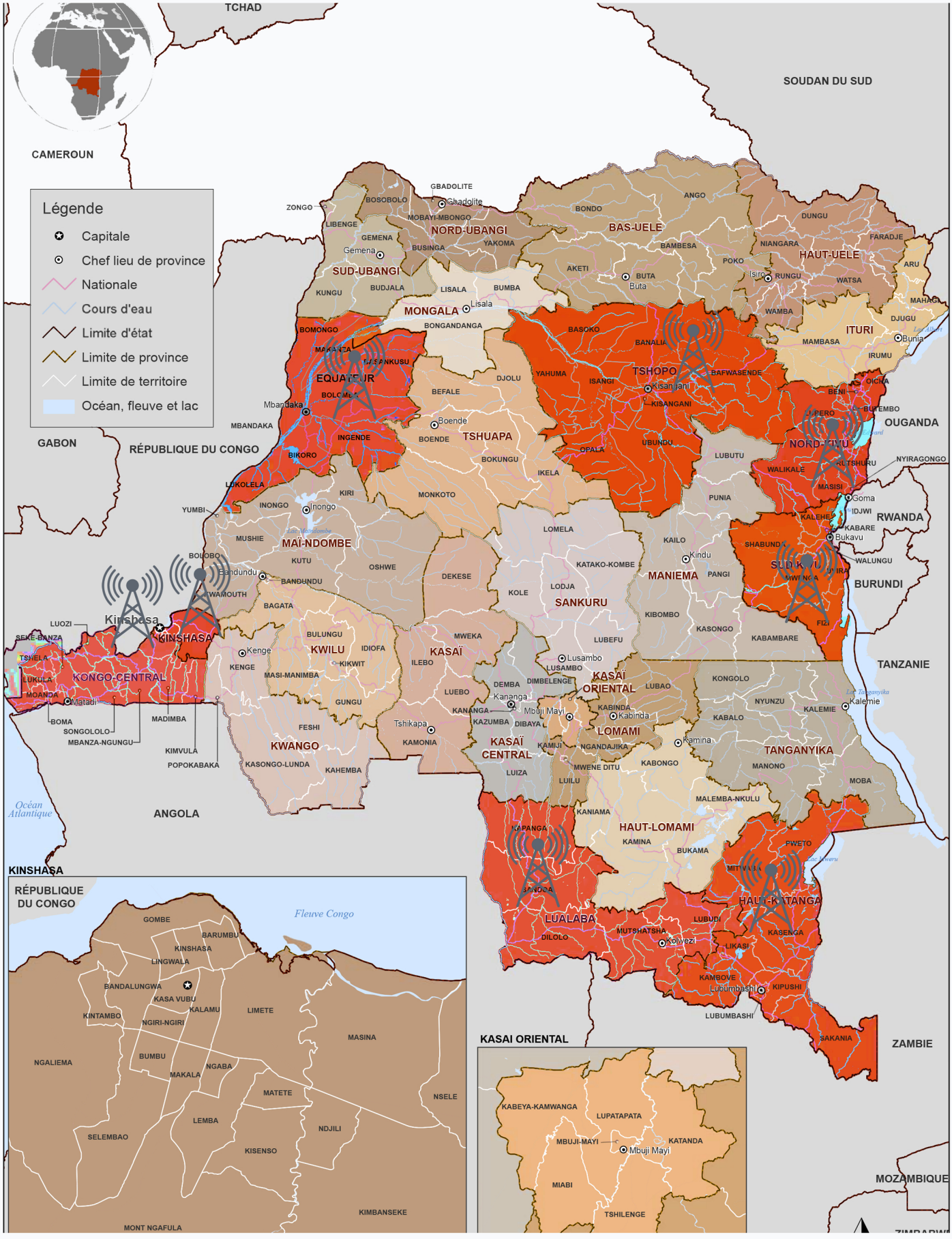

LES 12 MISSIONS DE LA CNC-ALPC

1. Concevoir, coordonner et faire le suivi de la politique nationale sur la luttecontre la prolifération des armes légères et de petit calibre en République Démocratique du Congo ;

2. Prévenir, combattre-et-éradiquer-la fabrication, l'utilisation, la possession et le trafic illicite d'armes légères et de petit calibre

3. Prévenir l'accumulation excessive d'armes légères et de petit calibre et la déstabilisation qui pourrait en résulter ;

4. Faire des suggestions au Gouvernement de la République Démocratique du Congo en vue de l'amélioration du cadre légal et réglementaire sur la mise en œuvre de ta politique do lutte conte les armes légères et de petit calibre ;

5. Promouvoir et faciliter l'échange d'information et la coopération avec les autres pays, les partenaires nationaux et internationaux, bilatéraux et multilatéraux ainsi que la société civile dans toutes les questions liées à la prolifération et au trafic illicite des armes légères et de petit calibre ;

6. Assurer, avec le concours des Services compétents, le contrôle des armes légères et de petit calibre sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo Participer aux opérations de désarmement communautaire volontaire ;

7. Assure Participer aux opérations de désarmement communautaire volontaire avec le concours des Services compétents, le contrôle des armes légères et de petit calibre sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo Participer aux opérations de

8. Sensibiliser la population sur les études, collecter et gérer des données, analyser et diffuser des Informations sur la prolifération des ALPC ;

9. Veiller à la mise en œuvre du Programme d'Acton de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des Armes Légères sous tous ses aspects,

10. Proposer au Gouvernement les mesures d'exécution des Résolutions, Décisions et Recommandations prises par les Nations Unies et le Centre Régional de Lutte contre les Armes Légères et de Petit Calibre,

11. Coordonner et prendre part à toutes les actions menées dans le domaine de contrôle des armes légères et de petit calibre en République Démocratique du Congo ;

12. Mobiliser les ressources financières et matérielles, auprès des bailleurs de fonds et des autres partenaires, pour l'exécution du Programme National dans le domaine des armes légères et de petit calibre.

Vice-Premier Minstre, Ministre de l'Interieur

Jacquemain Shabani

Président de la Réunion Ministérielle de CNC-ALPC



Thérèse Kayikwamba

Ministre des Affaires Étrangères





Guy Kabombo

Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale et Ancien Combattant

Secrétaire permanent



BISIDI TSHILOMBO Landry



INTRODUCTION

La prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre (ALPC) constituent une menace alarmante pour la sécurité et la paix dans le monde en général et en Afrique en particulier, vue que les armes légères et de petit calibre ont été considérées tout au long de l'histoire des conflits armés, comme le principal catalyseur de la violence.

Cependant, en République Démocratique du Congo, l'utilisation abusive des armes facilite la Commission des plusieurs violation de droit de l'homme et droit international humanitaire, entre autres: les massacres, les déplacements forcés, les violences sexuelles et les attaques diverses, les conflits armés avec leurs corolaires, toutes ces formes de violences et la circulation des ALPC, que la RDC a connu depuis deux décennies, ont entrainé des pertes en vies humaines détruisant les tissus socio-économique de base et réduisant les efforts des autorités nationales pour assurer la promotion et le bien-être du peuple congo-

Durant l'année 2024, la RDC a traversé une période difficile dans son volet sécuritaire caractérisée par un environnement en proie aux conflits armés plus particulièrement dans sa partie Est et Ouest. Cette situation a engendré des déplacements massifs de la population y compris l'occupation illégale d'une partie du territoire national à l'est de la RDC par le Rwanda sous le label de M23.

Cette problématique sus évoque à nécessite une prise en compte au plus haut niveau de la menace que présente les armes légères et de petit calibre sur la population d'une part, ainsi qu'une synergie régional d'autre part, aux fins de donner une réponse appropriée.

C'est dans ce cadre que la Commission National de Contrôle des Armes Légères et de Petit Calibre et de Réduction de la Violence Armée. (CNC – ALPC) en sigle, Présente ce rapport annuel des activités réalisées en 2024 conformement en son planning des activités prévues dans le PAN 2024 -2028, tout en traçant les perceptives pour les objectifs futur.



II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les résultats de l'étude sur la perception de l'insécurité à l'Est de la RDC1 menée par les ONG Belge (Grip) et Britannique (BICC en 2010) de montrent que 300.000 armes seraient depuis longtemps en circulation illicite entre les mains des acteurs non autorisés dans cinq

1 La perception de l'insécurité à l'Est de la RDC, étude menée en 2010 par consortium des ONG Belge (Grip) et allemande (BICC)

Provinces de la RDC à savoir le Tanganyika, l'Ituri, le Maniema, le Nord – Kivu et le Sud Kivu. En plus suivant le rapport du groupe d'expert des Nations Unies2 le flux de circulation d'armes est complexe en RDC, à savoir du circuit légal vers le circuit illégal et vice – versa entre les mains des acteurs autorisés et non autorisés. Les activités contenues dans ce rapport annuel 2024, ont été réalisé a tenant compte des plusieurs contextes.

Sur le plan sécuritaire, il sied de noter qu'il intervient une année après le dépôt du rapport confidentiel du 30 Mai 2023 relative à la levée de l'embargo sur les armes à la RDC (résolution 2667 du conseil de sécurité des Nations Unies de 2022).

Sur le plan politique, il est élaboré dans une période postélectorale caractérisé par la réélection de Son Excellence Monsieur Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République Chef de l'Etat, ainsi que la mise en place d'autres institutions de la République entre autre : les Parlements, les Cours et Tribunaux ainsi que le Gouvernement de la. Par conséquent, l'organe réunion ministérielle de la CNC – ALPC s'est vu doter d'un nouveau Président en la personne de: Son Excellence Monsieur SHABANI LUKOO BIHANGO Jacquemin, Vice Premier Ministre, Ministre de l'intérieur, sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, transmettant désormais ses instructions à Monsieur BISIDI TSHILOMBO Landry, Secrétaire Permanent de la CNC – ALPC pour le bon fonctionnement de cette dernière.

Il convient de signaler sur le plan sécuritaire que 2024 a vu le départ des troupes de l'EAC et l'arrivée des troupes de la SADC et le désengagement progressif des troupes de la MONUSCO.

Comme outil de travail durant cette année 2024, ce rapport a fait référence au plan d'action 2024 – 2028 ainsi qu'à la feuille de route 2024 – 2025 validés par les Gouvernement de la République après sa rédaction par un groupe de travail mise en place par le Secrétariat Permanent de la CNC – ALPC en 2023.

De tous ce qui précède, la justification du présent rapport est soutenue par une action de redevabilité relative d'une part, par les missions dévolues à la CNC – ALPC et d'autre part, par la visibilité des efforts entreprisent par le gouvernement de la République via la CNC – ALPC avec l'appui des certains partenaires. ansi, les pages qui vont suivre presenteront donc sous forme des tableaux les activités qu'elle avait realisées au cours de l'année 2024.





III. ACTIVITES REALISEES

PILIER DU PAN	ACTIVITES	OBJECTIFS	PERIODE	PARTIE PRENANTES ETATIQUES	LIEU	INDICATEUR	APPORT
Gestion des armes et munitions (GAM	Mission d'évaluation des armureries	-Quantification des stocks non marqué	Mars	CNC-ALPC, FARDC, PNC et ANR	Nord – Kivu (Goma)		UNMAS
		-Etat de lieu des infrastructures des stockages	Avril	CNC-ALPC, FARDC, PNC et ANR	Nord – Kivu (Beni)	11.803 armes déclarées	
		-Préparation de la mise en œuvre des OPS de marquage	Septembre	CNC-ALPC, FARDC, PNC	Haut-Katanga (Lubumbashi)		Gouvernement
	Opération de marquage	-Continuité des opérations de marquage des armes détenues par les forces de défense et de sécurité	Mars & Mai	CNC-ALPC, FARDC, PNC	Nord-Kivu (Goma)	466 armes marquées	UNMAS
			Avril	CNC-ALPC, FARDC, PNC	Nord – Kivu (Beni)	2.535 armes marquées	
		-Continuité de l'enregistrement des données des armes étatiques marquées	Août	CNC-ALPC, FARDC, PNC	Lualaba (Kolwezi)	2487 armes marquées	Gouvernement

2024 MISSION D'ÉVALUATION DES ARMURERIES, QUANTIFICATION DES STOKS NON MARQUÉS





NORD – KIVU (GOMA)





2024 OPÉRATION DE MARQUAGE D'ARMES



NORD – KIVU (GOMA)









PILIER DU PAN	ACTIVITES	OBJECTIFS	PERIODE	PARTIE PRENANTES ETATIQUES	LIEU	INDICATEUR	APPORT
			Septembre	CNC-ALPC, FARDC, PNC et ANR	Haut-Katanga (Lubumbashi) Nord-Kivu (Goma)	515 armes marquées	Gouvernement
			Permanent	CNC-ALPC, FARDC, PNC			
					Surd – Kivu (Bukavu)	4.334 armes Etatique marquées	
	Formation sur le traçage	-Former les Experts sur l'identification, documentation et profilage		CNC-ALPC, CAR		29 armes Civiles Marquées 40 Experts étatique formés et certifiés	
		-Traçage des armes et Munitions			Lualaba (Kolwezi)		

2024

FORMATION DES EXPERTS SUR L'IDENTIFICATION, DOCUMENTATION ET PROFILAGE



HAUT-KATANGA (LUBUMBASHI)





Lualaba

2024 RÉUNION MINISTERIELLE DE LA CNC-ALPC



Kinshasa

DESCENTE À LA BASE LOGISTIQUE CENTRALE POUR L'ENREGISTREMENT DES DONNÉES DES ARMES MARQUÉES



Kinshasa





2024 INSTALLATION DE L'ANTENNE PROVINCIALE DE LUALABA ET LANCEMENT OFFICIEL DES OPÉRATIONS DE MARQUAGES ET TRAÇAGES DES ARMES



LUALABA



LUALABA

2024 LANCEMENT OFFICIEL DES OPÉRATIONS DE MARQUAGES ET TRAÇAGES DES ARMES



LUALABA (KOLWEZI)





PILIER DU PAN	ACTIVITES	OBJECTIFS	PERIODE	PARTIE PRENANTES ETATIQUES	LIEU	INDICATEUR	APPORT
	Destruction des armes et munitions	-Détruire les armes obsolètes et les munitions défectueuses	Juillet	CNC-ALPC	Kongo central (Kasangulu)	103 armes obsolètes et 3 tonnes des munitions défectueuses	Gouvernement
		-Réduire sensiblement les stocks excédentaires et non opérationnels					
		-Prévenir tout cas d'explosion pouvant survenir					

2024 DESTRUCTION DES ARMES OBSOLÈTES ET DES MUNITIONS DÉFECTUEUSES





(Kongo central)



(Kongo central)



PILIER DU PAN	ACTIVITES	OBJECTIFS	PERIODE	PARTIE PRENANTES ETATIQUES	LIEU	INDICATEUR	APPORT
	Atelier de renforcement des capacités au profit des agents experts de service commis aux frontières	Capacité des experts commis aux frontières -Mettre en place un cadre de change permanent sous la coordination des Antennes de la CNC – ALPC -Définir un Plan d'Action à la matière	Mai	CNC – ALPC, RVA, DGM, DGDA, OCC, FEC, ANR, PNHF, FARDC, PNC et OSC	Nord-Kivu (Goma) Sud-Kivu (Bukavu) Ituri (Bunia)	120 Experts des services étatiques et non étatiques	RSS/MONUSCO
	Atelier de planification des actions urgente à mener pour l'exercice pour l'année 2024-202	Elaboration de la feuille de route 2024-2025	Mai	CNC – ALPC, RVA, DGM, DGDA, OCC, FEC, ANR, PNHF, FARDC, PNC, OSC, Cabinet VPM, ICCN, Maison Militaire, CNS, MNS	Kinshasa	Production du projet de la feuille de route	Gouvernement
	Forum de présentation et validation de la feuille de route des actions à mener pour l'exercice 2024-2025 pour la mise-enceuvre du PAN 2024-2028 en RDC	-Présentation de la feuille de route par les Experts -validation par le Gouvernement	Mai	CNC – ALPC, RVA, DGM, DGDA, OCC, FEC, ANR, PNHF, FARDC, PNC, OSC, Cabinet VPM, ICCN, Maison Militaire, CNS, MNS	Kinshasa	Disponibilité de la feuille de route	
		signature d'un protocole d'accord des partenariats Entre la CNC-ALPC et CAR sur e traçage des armes et munitions illicites				Existence d'un document de partenariat	

2024 ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS AU PROFIT DES AGENTS ET EXPERTS DES SERVICESCOMMIS AUX FRONTIÈRES.



Goma, Bukavu et Bunia

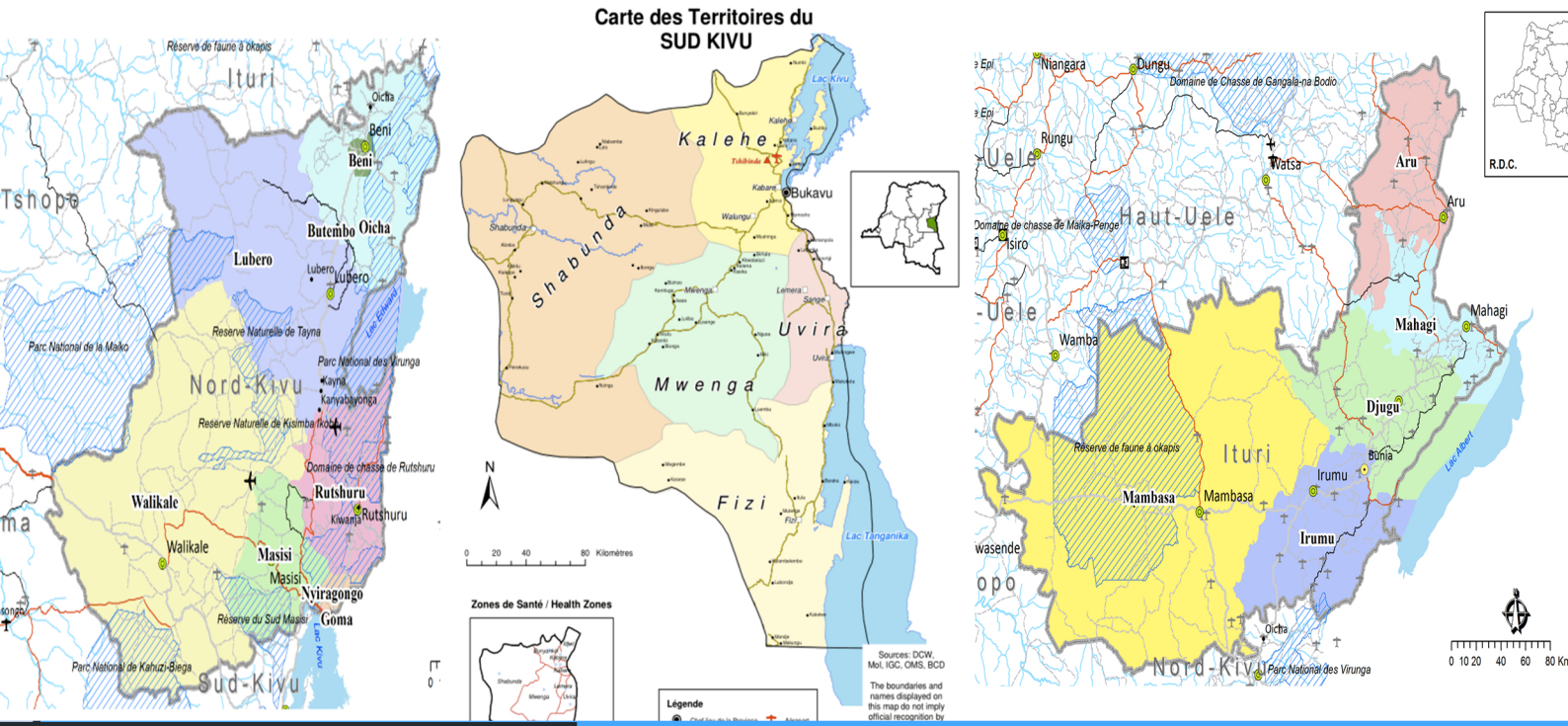

Goma, Bukavu et Bunia

2024 FORUM DE PRÉSENTATION ET VALIDATION DE LA FEUILLE DE ROUTE DES ACTIONS À MENER POUR L'EXERCICE 20242025 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PAN 2024-2028 EN RDC



KINSHASA



KINSHASA

2024 FORUM DE PRÉSENTATION ET VALIDATION DE LA FEUILLE DE ROUTE DES ACTIONS À MENER POUR L'EXERCICE 2024-2025 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PAN 2024-2028 EN RDC



KINSHASA

SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LA CNC-ALPC ET CAR SUR LES TRAÇAGES DES ARMES ET MUNITIONS ILLICITES



Kinshasa



PILIER DU PAN	ACTIVITES	OBJECTIFS	PERIODE	PARTIE PRENANTES ETATIQUES	LIEU	INDICATEUR	APPORT
		Réfléchir sur la perspective du cadre mondial en la matière,					RSS/MONUSCO
PILIER II CADRE LEGAL	Réunion régionale de l'Afrique de l'Est et Australe sur la mise en œuvre du cadre mondial pour des munitions classiques	-Présenter et échanger les expériences dans le domaine	Septembre	CNC-ALPC, pays de l'Afrique de l'Est et Australe ainsi que les partenaires et organisations régionales	Gaborone	Rapport	UNODA
	Convocation d'un groupe de travail pour la relecture de l'avant-projet de loi sur les ALPC en RDC	Préparation d'un avant-projet de la loi	Décembre	CNC – ALPC, Cabinet VPM, OSC, FARDC et PNC	Kinshasa	L'existence d'un avant-projet de loi	Gouvernement
	Finalisation de ratification de la convention de Kinshasa	-Devenir état parti de la convention de Kinshasa	Septembre	CNC-ALPC	New York	Disponibilité de la lettre de transmission du projet des instruments de ratification au Président de la République	Gouvernement

2024

RÉUNION RÉGIONALE DE L'AFRIQUE DE L'EST ET AUSTRALE SURLA MISE EN ŒUVRE DU CADRE MONDIAL POUR DES MUNITIONS CLASSIQUES



Gaborone

ATELIER DE VALIDATION POUR L'AFRIQUE DU SUD SUR LE CHAPITRE DU PLAN D'ACTION FAIRE TAIRE LES ARMES EN AFRIQUE



johannesburg



PILIER DU PAN	ACTIVITES	OBJECTIFS	PERIODE	PARTIE PRENANTES ETATIQUES	LIEU	INDICATEUR	APPORT
	Soumission du rapport à L'UNODA sur la mise en œuvre du PoA	Partage des informations sur la mise en œuvre du PoA -Transmission des propositions sur la révision dudit instrument	Avril	CNC-ALPC	New York	Rapport	UNODA
	Participation au comité préparatoire (Precom) Afrique	-S'accorder sur la position commune africaine sur la révision du PoA	Mars	CNC-ALPC, Minaffet, les Etats de la CEEAC et CEDEAO	TOGO (Lome)	Rapport, Document final sur la position commune	Gouvernement
	Universalisation du-TCA dans le monde et en Afrique	Relever les défis de son application	Mars	CNC-ALPC et 16 Etats de l'Afrique	LIBERIA (Monrovia)	Rapport	VTF(TCA)



LIBERIA (MOROVIA)

RÉUNION CONSULTATIVE AVEC LE REPRÉSENTANT DE LA HAUTE DIPLOMATIE AMÉRICAINE SURLE RELANCEMENT DU PROJET WRA



NEW YORK

2024 PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE LA QUATRIÈME CONFÉRENCE DE RÉVISION DU PROGRAMME D'ACTION DES NATIONS UNIES, EN VUE DE PRÉVENIR COMBATTRE ET ÉRADIQUER LES TRAFICS ILLICITESD' ALPC SOUS TOUS SES ASPECTS.





New york



New york



PILIER DU PAN	ACTIVITES	OBJECTIFS	PERIODE	PARTIE PRENANTES ETATIQUES	LIEU	INDICATEUR	APPORT
	Deuxième table ronde régional sur la Gestion des armes et Munitions dans le contexte DDR	-Mettre en place un plan d'action régional des ALPC dans le pays membres du RECSA	Avril	CNC-ALPC et tous les pays Membre du RESCA	KENYA (Nairobi)	Rapport	BICC
	Formation régionale sur la sécurité physique et gestion des stocks	Formation régionale sur la sécurité physique et gestion des stocks -Former les experts régionaux sur la prévention de détournement des stocks étatiques	Avril	CNC-ALPC et les 11 Etats Membres de la CEEAC	CAMEROUNE (Yayoundé)	Rapport	UNODA
	Réunion du comité -régionale des coordinations de la SADC sur les ALPC	Examiner le progrès par chaque membre dans la mise en oeuvre du protocole de la SADC sur les armes à feu et matériels connexes Amande le modèle de rapport actuel Examiner les rapports de chaque Etat membre sur la mise en oeuvre du mois d'amnistie en Afrique (Septembre)	Avril	CNC-ALPC et les Etats Membre de la SADC	ZAMBIE (Lusaka)	Rapport, Document final sur la position commune	SADC

2024 DEUXIÈME TABLE RONDE RÉGIONAL SUR LA GESTION DES ARMES ET MUNITIONS DANS LE CONTEXTE DDR



KENYA (Nairobi)

FORMATION RÉGIONALE SUR LA SÉCURITÉ PHYSIQUE ET GESTION DES STOCKS



CAMEROUN (Yaoundé)

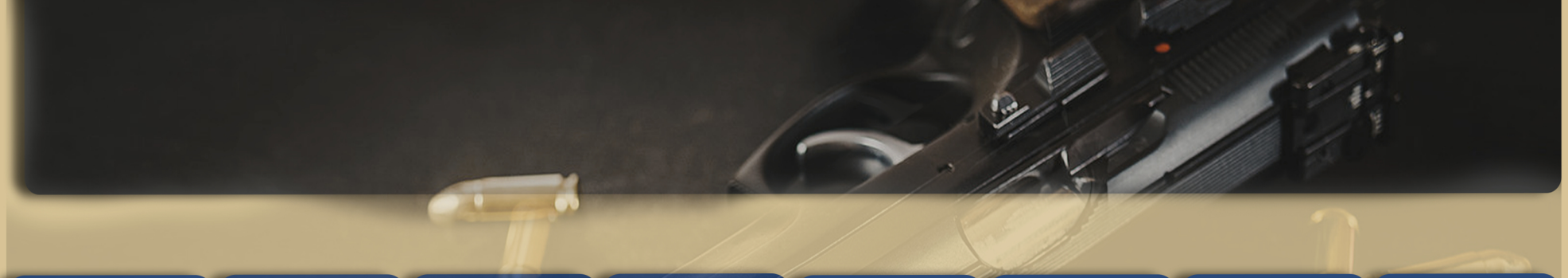

PILIER DU PAN	ACTIVITES	OBJECTIFS	PERIODE	PARTIE PRENANTES ETATIQUES	LIEU	INDICATEUR	APPORT
	REVCON	-Conférence sur la révision du PoA -Présenter les apports de la RDC sur la révision du PoA -Soumettre la position commune Africain	Juin	CNC-ALPC, Tous les Etats Membre de Nations Unies, les Organisations Régionales et les OSC	NEW YORK	Rapport	Gouvernement
	Réunion technique Consultative avec UNIDIR et autres partenaires	-Mobilisation des ressources pour la mise en oeuvre du PAN	Octobre	CNC-ALPC, UNIDIR, ATT, AMAT/GICDH, Mission Permanente de la RDC à Suisse	GENEVE	Rapport -Letter intention CNC-ALPC -Lettre de confirmation AMAT	Gouvernement
	Echanges d'expériences sur le processus de -Présenter le PAN de la RDC	Partager l'expériences de'Interpol et de la RDC Présenter tous les outils d'Interpol en matière de police criminel au niveau mondial et régional Préparer l'exertion de l'outil Armes à la CNC-ALPC traçage armes en RDC	Novembre	CNC-ALPC, OIC INTERPOL, BCN INTERPOL	LYON	-Rapport -Projet de MoU de la CNC-ALPC et BCN Interpol	Gouvernement

2024 RÉUNION TECHNIQUE ET CONSULTATIVE AVEC UNIDIR ET AUTRES PARTENAIRES



GENEVE

PARTAGE D'EXPÉRIENCES DE'INTERPOL ET DE LA RDC AINSI QUE LA PRESENTATION DU PAN 2024 2028 / CNCALPC



Lyon

2024 PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE LA PREMIÈRE COMMISSION CHARGÉE DE DÉSARMEMENT ET SÉCURITÉ INTERNATIONALE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES



New york

EVALUATION DE L'ANTENNE PROVINCIALE DE LA CNC-ALPC/ EQUATEUR



Equateur

2024 15 IEME RÉUNION ORDINAIRE DES EXPERTS DE LA RÉGION DU RECSA



Nairobie Kenya



2024

FORMATION INTERNATIONALE ORGANISÉE PAR LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN SUR LES MESURES D'APPLICATION DES RÈGLES LIÉES AUX ALPC AINSI QUE LES COURS DE SÉCURITÉ PHYSIQUE ET GESTION DES STOCKS DES ARMES LEGERES ET DE PETIT CALIBRE



Gaborone



Gaborone

2024 JOURNÉE DE SENSIBILISATION SUR LA PAIX ET SÉCURITÉ « AVEC COMME THÈME: SÉCURITÉ POUR TOUS ET PAR TOUS »



Kinshasa



Kinshasa

2024 JOURNÉE DE SENSIBILISATION SUR LA PAIX ET SÉCURITÉ « AVEC COMME THÈME: SÉCURITÉ POUR TOUS ET PAR TOUS » SUITE DES IMAGES



Kinshasa

RÉUNION PRÉPARATOIRE DE LA CONFERENCE REGIONALE SUR LES TRAFICS ILLICITE ET TRANSFROTALIER D'ARMES



Goma

2024 CONFÉRENCE RÉGIONALE SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC ILLICITE ET TRANSFRONTALIERS D'ARMES, LÉGÈRE ET DES PETITS CALIBRE, EN RDC



Goma



Goma

INDICATEUR DES ARMES MARQUEES



Armes appartenant aux Force s de Dénfenses et de sécurités					Armes Civil	
Kinshasa	Haut - Katanga	Lualaba	Nord-kivu		Kinshasa	Lualaba
			Goma	Beni		
34.334	515	2.487	466	2535	25	4

Armes Detruites en 2024 / Kasangulu	Formation des experts en marquage	
	Sud-kivu	
103 arme + 3 tonnes des minutions	Beni	Bukavu
	120 Experts	40 Experts

Durant l'année 2024, au total 40 337 armes Etatique ont été identifier et marquer .
29 armes, civil marqué es dont 25 à Kinshasa et 4 à lualaba

AE
AC

IV. PERSPECTIVES 2025



Au regard de tous les résultats atteints durant cette année 2024 et dans le but d'optimiser son efficacité en tenant compte de la situation sécuritaire et géostratégique de la République Démocratique du Congo, il nous revient de souligner que durant cette année, comme sus – évoqué, la CNC-ALPC a entrepris plusieurs efforts aux fins d'un contrôle efficace des armes légères et de petit calibre en ligne avec les règles internationales en la matière, depuis l'acquisition, le stockage, le ravitaillement, l'utilisation , la collecte, la destruction, bref, le cycle de vie entière de l'arme.

Ainsi, se basant sur la mise œuvre de son plan d'action quinquennal (2024 – 2028) et sa feuille de route biennale (2024-2025), deux outils importants validés par le Gouvernement de la République, la CNC – ALPC compte durant l'année 2025, renforcer son action sur toute l'étendue du territoire national à travers les six piliers qui constituent la stratégie Gouvernementale (2024 – 2028) sur la gestion des ALPC aux fins d'une réduction substantielle de la violence armée.

Ces perspectives s'orientent comme suit :

1. Pilier I : Cadre légal La CNC-ALPC entend :
- Finaliser le processus d'adoption, de validation et de promulgation de la loi nationale sur les ALPC ;
- Déposer les instruments de ratification de la convention de Kinshasa auprès du Secrétaire General des Nations Unies (qui en est le dépositaires) ;
- Adhérer au traité sur le Commerce des Armes ; - Mettre en place les plans d'actions conjoints sur la gestion des ALPC entre la RDC et les pays frontaliers, notamment la République du Burundi et la République Unie de Tanzanie ;

2. Pilier 2 : Développement Institutionnel
La CNC-ALPC prévoit de :
- Installer les antennes dans toutes les provinces où elles n'existent pas,
- Renforcer son mandat de coordination et d'opérationnalisation ainsi que sa participation dans les conseils de sécurité au niveau national et provincial ;
- Tenir au moins deux réunions ministérielles,
- Mécaniser le personnel au niveau des provinces,
- Renforcer son action par l'acquisition des matériels roulants et bureaux
- Récupérer les antennes spoliées par d'autres

3. Pillier 3 : Gestion des armes et munitions
- Lancer la campagne nationale de contrôle de tous les permis de port d'armes ainsi le marquage en collaboration avec les services ;
- Installer l'extension de l'outil iArms de l'Interpol ;
- Poursuivre les Operations de marquage des armes à l'Est de la RDC ;
- Lancer les Operations de marquage d'armes dans les zones du Centre, de l'Ouest et Sud

- Optimiser le Serveur Central des armes marquées ;
- Installer les serveurs relais des armes au niveau de chaque province ;
- Réhabiliter au moins deux armureries ;
- Construire au moins une poudrière ;
- Former et renforcer les capacités de son personnel tant au niveau central que provincial ;
- Renforcer les Operations de traçage des armes avec une base des données appropriée, en collaboration avec les différents services impliqués
- Détruire les armes et munitions obsolètes et excédentaires existantes



3. Pillier 3 : Gestion des armes et munitions

- Lancer la campagne nationale de contrôle de tous les permis de port d'armes ainsi le marquage en collaboration avec les services ;
- Installer l'extension de l'outil iArms de l'Interpol ;

- Poursuivre les Operations de marquage des armes à l'Est de la RDC ;

- Lancer les Operations de marquage d'armes dans les zones du Centre, de l'Ouest et Sud

-Optimiser le Serveur Central des armes marquées ;
- Installer les serveurs relais des armes au niveau de chaque province ;

- Réhabiliter au moins deux armureries ;
- Construire au moins une poudrière ;
- Former et renforcer les capacités de son personnel tant au niveau central que provincial ;

- Renforcer les Operations de traçage des armes avec une base des données appropriée, en collaboration avec les diférents services impliqués;
- Détruire les armes et munitions obsolètes et excédentaires existantes

4. Pillier 4 : Désarmement Civil Volontaire

- Lancer la campagne nationale de Désarmement Civil Volontaire dans l'espace Kasaï et Katanga;
- Conduire la Campagne de sensibilisation permanente à Kinshasa.

5. Pillier 5 : Implication du Genre

- Renfoncer les capacités des femmes et des jeunes dans le domaine des armes légères et de petit calibre ;

- Promouvoir les femmes distinguées dans les taches de responsabilité à la CNC- ALPC ;

- Mettre en place des réseaux des femmes travaillant dans le domaine des ALPC comme actrices permanentes de conscientisation dans ce domaine;

- Conduire les activités de marche des femmes, hommes et jeunes aux fins de sensibiliser la population;

6. Pilier 6 : la recherche

- Identifier trois domaines des recherches prioritaires ;

Recruter des finalistes des cycles univesitaires aux fins de les encourager de choisir les ALPC comme domaine de publication ;
Mettre à jour l'étude sur la perception de l'insécurité dans la partie Est, Ouest et Centre ;

Conduire une étude sur la circulation et la détention des armes artisanales en République Démocratique du Congo.



V. DIFFICULTES RENCONTREES

Durant l'année 2024, les résultats sus-évoqués ont été atteints en dépit de plusieurs difficultés rencontrées. Ces difficultés ont été d'ordre administratif, opérationnel et financier, parmi lesquelles nous citerons :

A. Sur le plan administratif

La délivrance retardée de certains documents administratifs, notamment les autorisations de déplacement et de sortie ;

La non transmission

par le cabinet de son excellence Monsieur le Président de la République, de la lettre relative aux instruments de ratification de la convention de Kinshasa alors que le projet y relatif a été disponibilisé par la Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères avant la session de l'Assemblée General des Nations Unies ;

Le non alignement par le Parlement, de la matière relative à l'adhésion de la République Démocratique du Congo, au traité sur le commerce des armes ;

La transmission et réception retardée des télégrammes et messages officiels auprès des commandements basés sur terrain aux fins de faciliter la conduite des Opérations ;

La création des certaines structures dont les missions chevauchent avec la CNC- ALPC et empiètent sur les tâches au niveau de terrain.

B. Sur le plan Opérationnel

La non appropriation de certaines autorités et commandants des unités des Forces sur la mise en œuvre des Operations menées par la CNC-ALPC ;

Le non accès dans certains sites situés soit dans les zones de combat, soit par l'etat degradant des routes qui ne permettent pas le transport des matériels ;

La complicité des certains operateurs économiques nationaux ou expatriés dans les sites miniers utilisant les armes en collaboration avec les commandants de certaines Forces impliquées ;

La réticence des certains acteurs dans la mise en œuvre des missions dévolues à la CNC-ALPC, plus particulièrement celles de contrôle régulier des armes en collaboration avec les services compétents ;

L'absence de la CNC-ALPC au sein de conseil de sécurité au niveau national et provincial ainsi qu'au niveau de poste frontalier (ordre opérationnel) pour résoudre de plusieurs problèmes liés au trafic illicite d'armes.

C. Surleplanfinancier

Le non-paiement de plusieurs opérations menées sur terrain avec des risques du personnel de la CNC-ALPC ;

Le manque de mobilité du personnel pour atteindre les zones opérationnelles aux fins de mener les opérations ;

Le manque d'infrastructures et équipements pour certaines antennes de la CNC-ALPC au niveau des frontières et de poste frontalier.

VI. CONCLUSION



L'année 2024, coïncidant avec la disponibilité du plan d'action national de contrôle et de gestion des armes légères et de petit calibre en république Démocratique du Congo ainsi que la Feuille de route biennale, a permis la réalisation de plusieurs activités en dépit de la situation sécuritaire et politique du pays.

Les activités menées au courant de l'année 2024 ont permis de jeter les bases d'une bonne gestion et efficace d'armes détenues par les Forces de Défense et de Sécurité d'une part, et par le renforcement des procédures d'acquisition, de contrôle et de destruction des armes légères et de petit calibre d'autre part, conformément à la vision du Commandant suprême des Forces armées et de Police Nationale Congolaise.

C'est ainsi que le Secrétaire Permanent de la CNC-ALPC, acteur technique et principal ainsi que point focal de la République Démocratique du Congo, conformément aux décisions prises par la Réunion Ministérielle à travers son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières, a orienté son action cette année dans le domaine de la prise en charge du personnel de manière progressif, la visibilité des activités de la CNC-ALPC au niveau national et international ainsi que l'accroissement du rendement sur le plan sécuritaire aux fins de permettre à la République de faire face à la menace liée à l'agression du Rwanda agissant sous le label du M23.

Les champs d'action étant vaste, et les défis immenses à relever, l'an 2025 offrira beaucoup d'espoir pour la RDC à travers les missions à remplir par la CNC-ALPC, surtout dans le domaine de conscientisation de la population, l'amélioration des infrastructures, l'harmonisation du cadre légal et réglementaire la conduites des

opérations permanentes et la liaison instantanée au traçage international pour toutes les armes trouvées en République Démocratique Congo.

Que Vive la République Démocratique du Congo !
Que vive la CNC-ALPC.

Fait à Kinshasa,
Landry BISIDI TSHILOMBO,
Secrétaire Permanent CNC-ALPC



LES PILIERS DE LA CNC-ALPC



PILIER 1
CADRE LÉGAL



PILIER 2 DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNELLE



PILIER 3. GESTION DES ARMES ET MUNITIONS



PILIER 4 DÉSARMEMENT CIVIL VOLONTAIRE



PILIER 5.DIMENSION GENRE DANS LA LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES ALPC EN RDC



PILIER 6. RECHERCHE.

LES DIRECTEURS DE LA CNC-ALPC



Bofaka bakambo john césar

Directeur des opérations



WAWA MATABISHI DJO

Directeur Administratif et Financier



Omeonga taunya José

Directeur de logistique



Shako onyumbe Freddy

Directeur de planification



Boris kasongo kalonji

Directeur de communication



Galerie de Missions de la cnc-alpc

1ér MISSION DE LA CNC-APLC

Concevoir, coordonner et faire le suivi de la politique nationale sur la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre en République Démocratique du Congo ;



2ém MISSION DE LA CNC-APLC

Prévenir, combattre-et-éradiquer-la fabrication, l'utilisation, la possession et le trafic illicite d'armes légères et de petit calibre ;



3ém MISSION DE LA CNC-APLC

Prévenir l'accumulation excessive d'armes légères et de petit calibre et la déstabilisation qui pourrait en résulter ;



4ém MISSION DE LA CNC-APLC

Faire des suggestions au Gouvernement de la République Démocratique du Congo en vue de l'amélioration du cadre légal et réglementaire sur la mise en œuvre de ta politique de lutte conte les armes légères et de petit calibre ;



5ém MISSION DE LA CNC-APLC

Promouvoir et faciliter l'échange d'information et la coopération avec les autres pays, les partenaires nationaux et internationaux, bilatéraux et multilatéraux ainsi que la société civile dans toutes les questions liées à la prolifération et au trafic illicite des armes légères et de petit calibre ,



6ém MISSION DE LA CNC-APLC

Assurer, avec le concours des Services compétents, le contrôle des armes légères et de petit calibre sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo Participer aux opérations de désarmement communautaire volontaire ;



7ém MISSION DE LA CNC-APLC

Participer aux opérations de désarmement communautaire volontaire ;



8ém MISSION DE LA CNC-APLC

Sensibiliser la population sur les études, collecter et gérer des données, analyser et diffuser des Informations sur la prolifération des ALPC ;



9ém MISSION DE LA CNC-APLC

Veiller à la mise en œuvre du Programme d'Acton de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des Armes Légères sous tous ses aspects,

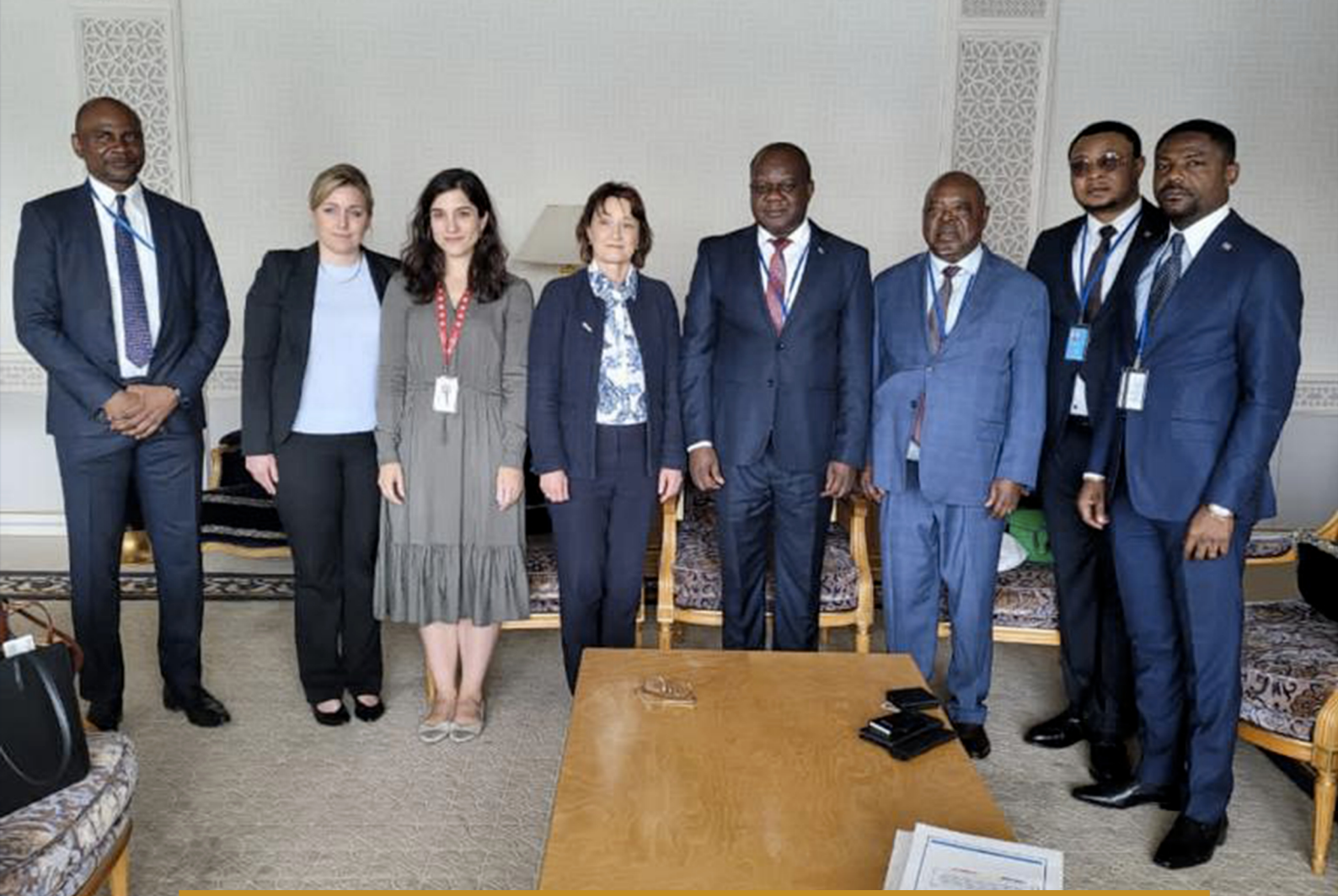

10ém MISSION DE LA CNC-APLC

Proposer au Gouvernement les mesures d'exécution des Résolutions, Décisions et Recommandations prises par les Nations Unies et le Centre Régional de Lutte contre les Armes Légères et de Petit Calibre,



11ém MISSION DE LA CNC-APLC

Coordonner et prendre part à toutes les actions menées dans le domaine de contrôle des armes légères et de petit calibre en République Démocratique du Congo ;



12ém MISSION DE LA CNC-APLC

Mobiliser les ressources financières et matérielles, auprès des bailleurs de fonds et des autres partenaires, pour l'exécution du Programme National dans le domaine des armes légères et de petit calibre.



la CNC-ALPC, Réponse Gouvernementale de taille pour lutter efficacement contre le trafic illicite et la prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre en République Démocratique du Congo.